

# Stationnement interdit sur le parking de la Salle des Fêtes les 18 et 19 février

Dans le cadre de l'organisation de la Fête du Manga des Yvelines, qui se tiendra à l'Espace culturel Paul-Gauguin et à l'AVEC ce mercredi 19 février, des restrictions de stationnement sont mises en place.



## Période d'interdiction :

**À partir du mardi 18 février à 14h jusqu'au mercredi 19 février à 19h**

**Attention :** Tout véhicule stationné en infraction pourra faire l'objet d'un enlèvement.

**À noter :** Les 16 premières places à l'entrée du parking resteront accessibles mercredi pour les visiteurs.

Merci de votre compréhension.

Infos pratiques

Arrêté complet disponible dans la section **Documents**.

Documents

[ARRETE PORTANT RESTRICTION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT SUR LA COMMUNE DE CHANTELOUP LES VIGNES](#)